

FOCUS

JUIN 2026 | N°32

LES DYNAMIQUES RÉSIDENTIELLES DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Caractéristiques des mobilités internes à l'échelle des échanges communaux

Issus du recensement de la population mené par l'INSEE, les mouvements résidentiels (ou migrations résidentielles) constituent un indicateur clé pour comprendre les dynamiques territoriales et guider les politiques d'aménagement.

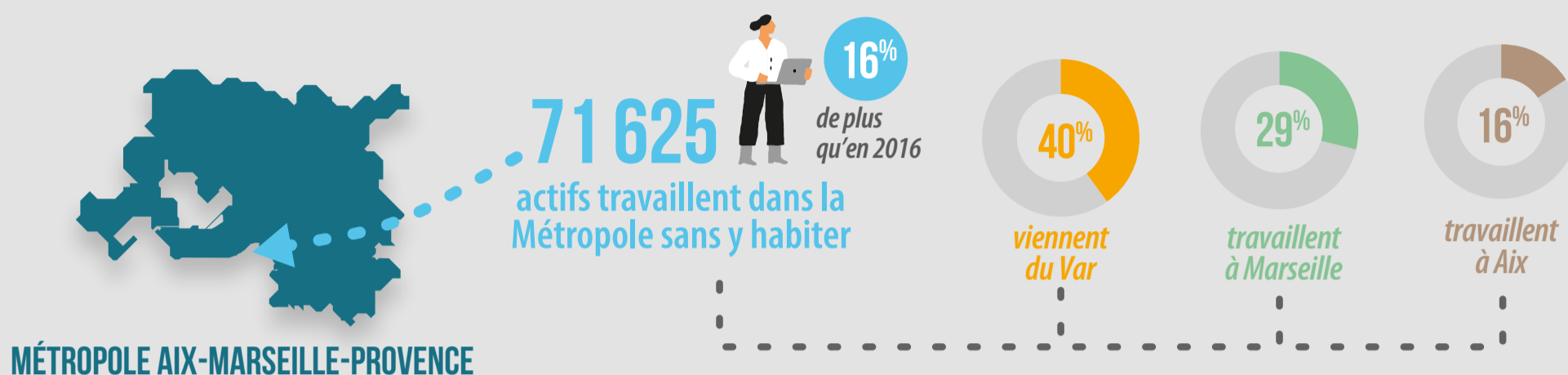
Les trajectoires résidentielles des habitants sont la traduction de leurs parcours de vie : mise en ménage, nouvel emploi, événement familial, recherche de confort... Parfois, ils se traduisent par un changement de lieu de vie afin d'ajuster au mieux les besoins, les aspirations à l'offre de logements et aux capacités des ménages.

En 2022, 182 059 habitants de la Métropole Aix-Marseille-Provence ont changé de logement au sein même de la Métropole ou sont venus s'y installer. Pour 48 % d'entre eux, ce changement s'est accompagné d'un déménagement vers une autre commune de résidence. La géographie de ces déplacements dessine un portrait des arbitrages des ménages en matière de lieu de vie et de logement.

Ce Focus est le troisième et dernier volet de l'analyse des migrations résidentielles de notre territoire métropolitain. Il propose une analyse des mobilités résidentielles des habitants lues sous le prisme de la diversité des situations communales. Celle-ci est abordée via une approche par poids démographiques des communes, des moins peuplées (moins de 3 500 habitants) au plus peuplées (100 000 habitants ou plus).

LES GRANDES TENDANCES MÉTROPOLITAINES

Comme la plupart des grandes métropoles françaises, Aix-Marseille-Provence connaît un solde migratoire déficitaire. Pour AMP, ce déficit est principalement imputable au solde des entrées et sorties avec la région Sud-PACA. Il résulte du desserrement* hors de la Métropole mais à proximité. Ainsi, 15 % des habitants quittant notre territoire s'installent dans le Var.



En 2022, 71 625 actifs travaillent dans la métropole sans y habiter, soit 16 % de plus qu'en 2016. Parmi ceux-ci près de 40 % viennent du Var, une proportion inchangée par rapport à 2016. C'est principalement à Marseille (29 %) ou à Aix (16 %) qu'ils se rendent pour travailler lorsqu'ils n'habitent pas la Métropole.

Au-delà de ces grands mouvements, beaucoup d'habitants changent de logement sans pour autant quitter le territoire. C'est le cas pour 49 % des habitants qui ont changé de commune de résidence en restant dans la Métropole.

Les situations au sein du territoire métropolitain sont très contrastées. Toutes les communes ne présentent pas les mêmes dynamiques en termes de mobilité interne.

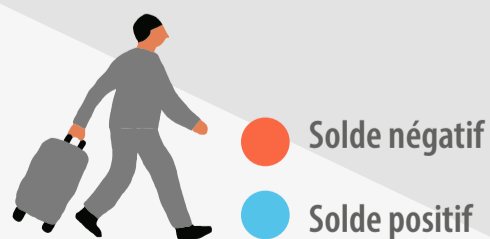
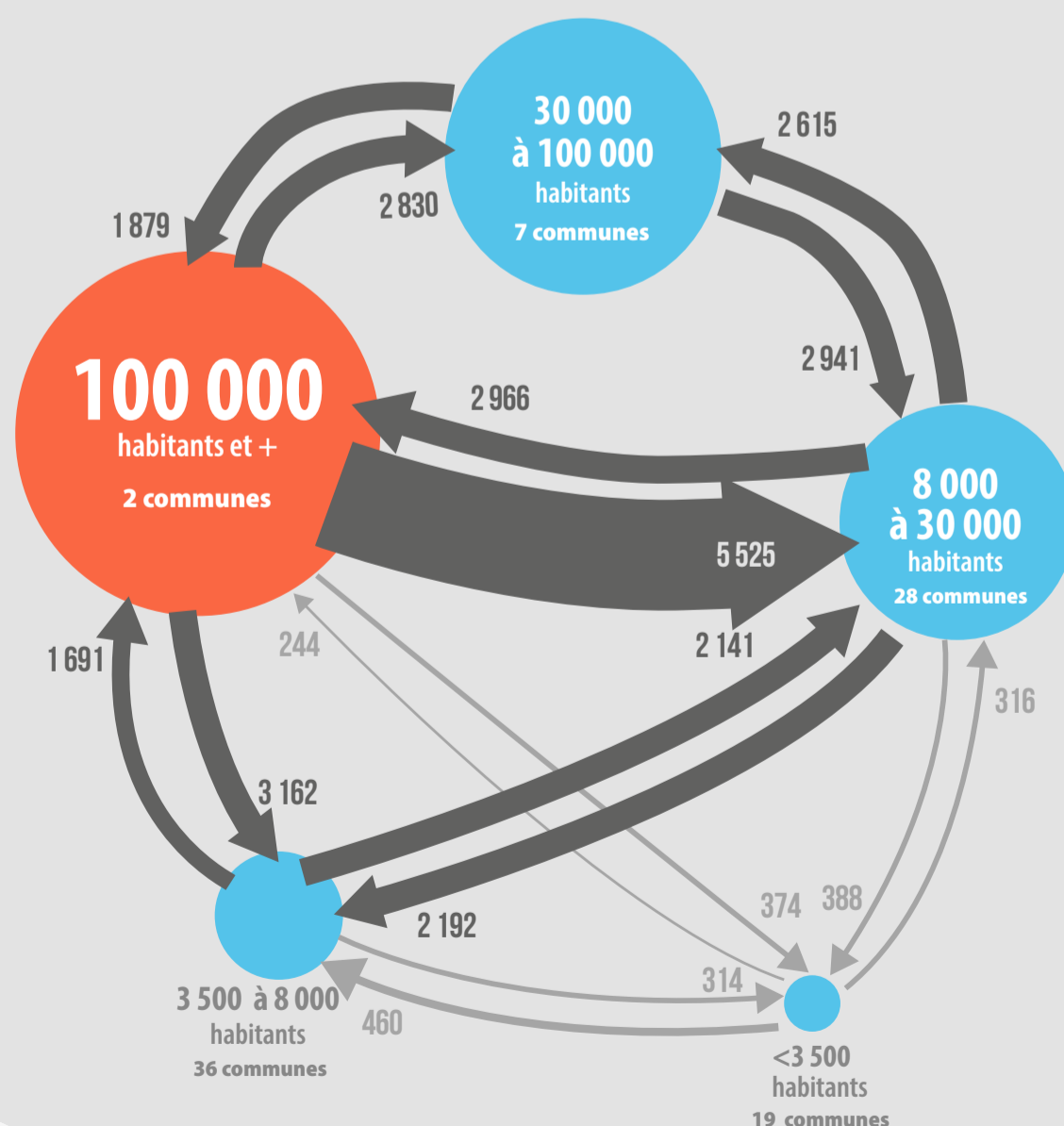
*baisse du nombre moyen de personnes par ménage.

LE POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES : FACTEUR CLÉ DES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

Selon leur profil et leur poids de population, les communes ont des caractéristiques de migrations résidentielles différentes. Pour les plus peuplées, elles comptent le plus de nouveaux arrivants mais aussi le plus de sortants. Au-delà de 30 000 habitants, les communes tendent à être déficitaires dans leurs échanges migratoires. Au contraire, celles moins peuplées gagnent des habitants dans leurs échanges migratoires.

Aix-en-Provence et Marseille présentent un bilan négatif dans tous leurs échanges et en particulier ceux internes à la Métropole. Avec ce déficit, elles ont un fort effet « redistributeur » au sein du territoire. À l'inverse, les autres communes présentent un bilan excédentaire dans leurs échanges internes à la métropole. Avec l'extérieur de la Métropole, ces dernières comptent toutefois plus de sorties que d'entrées.

Schéma des échanges internes entre les différentes strates de communes

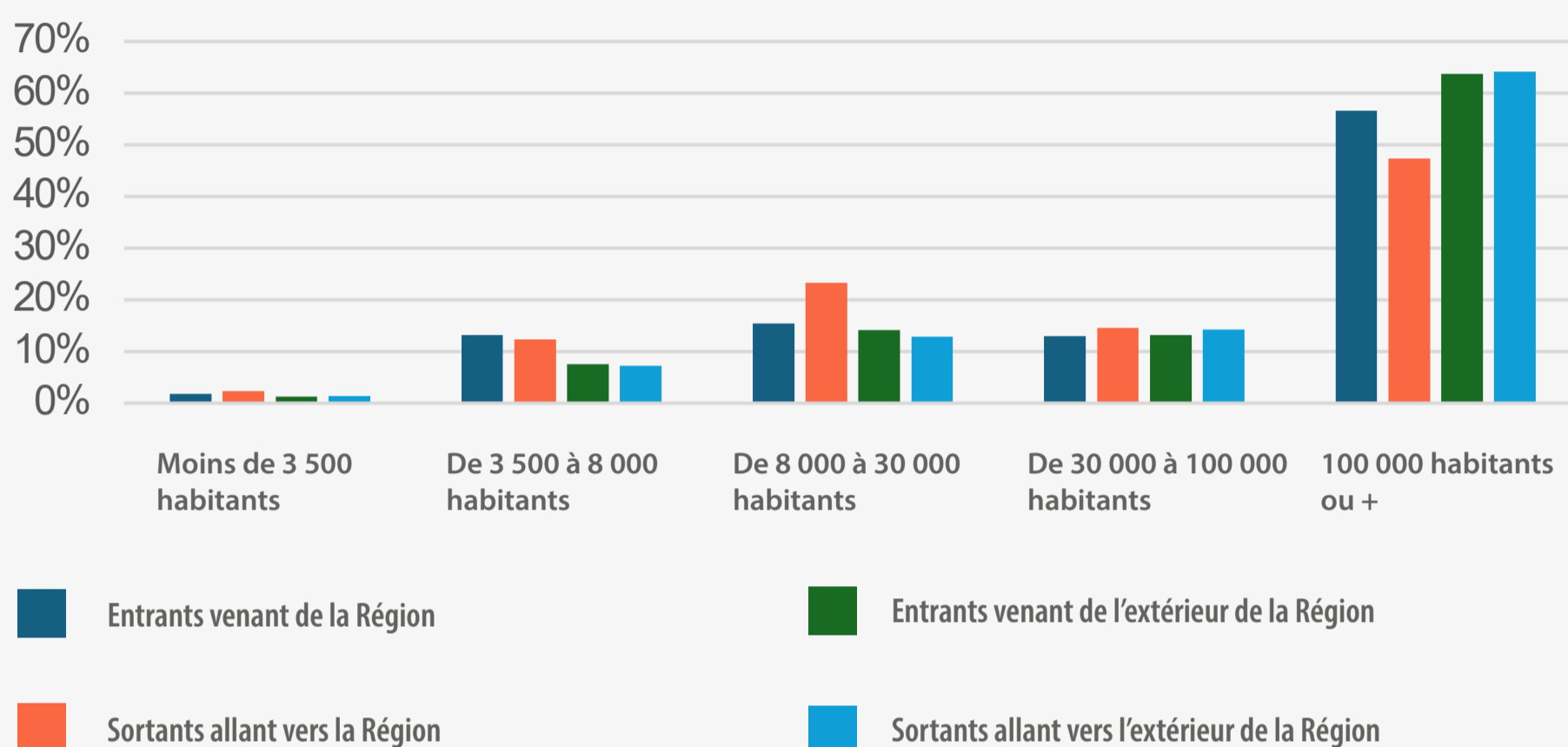


AIX-EN-PROVENCE ET MARSEILLE : DES COMMUNES TOURNÉES VERS L'EXTÉRIEUR DE LA MÉTROPOLE...

Étant donné leur poids démographique, Aix-en-Provence et Marseille regroupent la majeure partie des échanges migratoires du territoire. En 2022, 59 % des départs ou des entrées de la Métropole le sont vers ou depuis l'une de ces deux grandes villes.

Elles jouent un rôle majeur dans l'évolution de la démographie du territoire. Ce sont elles qui accueillent principalement les « néo métropolitains ».

Part des communes dans les migrations résidentielles avec l'extérieur de la Métropole



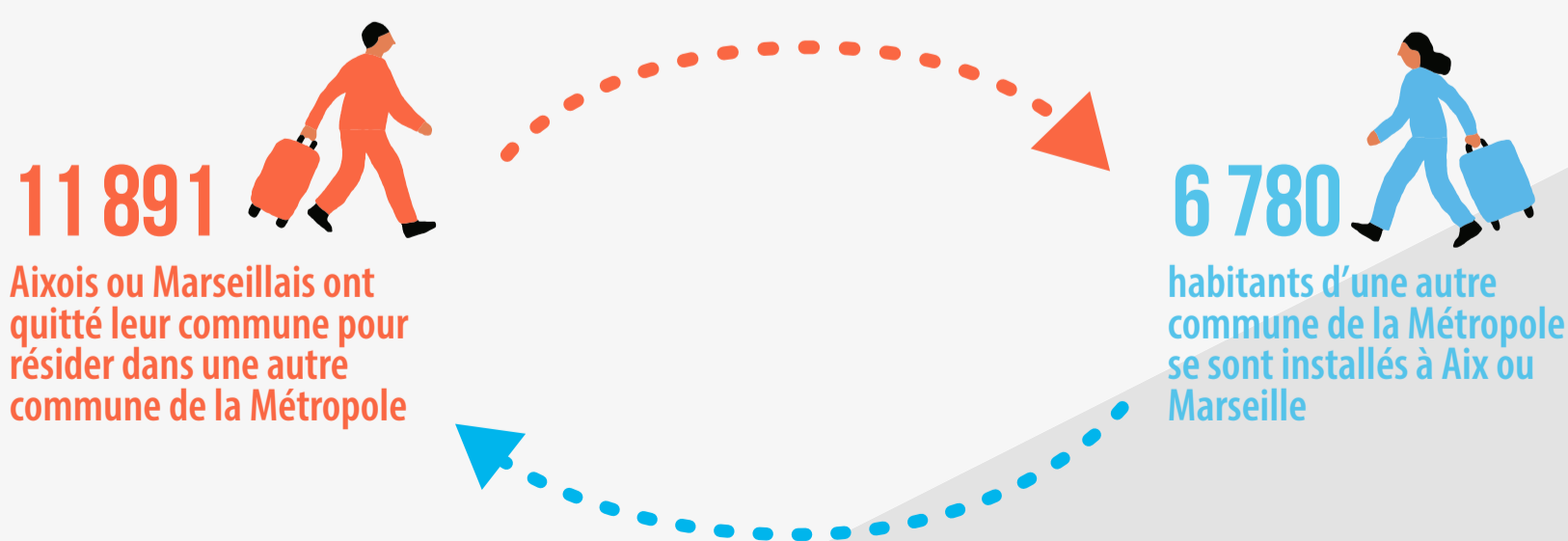
62 % des nouveaux arrivants dans la Métropole s'installent à Aix-en-Provence ou Marseille. Le poids de ces deux communes dans les arrivées depuis l'extérieur de la Région est particulièrement élevé. En effet, la moitié des nouveaux emménagés au sein d'Aix-en-Provence ou de Marseille viennent de l'extérieur de la Région.

Ces constats sont aussi valables pour les sorties du territoire. 58 % des habitants qui ont quitté la Métropole résidaient dans l'un des deux grands pôles métropolitains. Ces derniers sont déficitaires dans leurs échanges avec les autres communes de la Région mais aussi avec l'extérieur de la Région.

... ET DONT LES HABITANTS ALIMENTENT LA DÉMOGRAPHIE DES AUTRES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

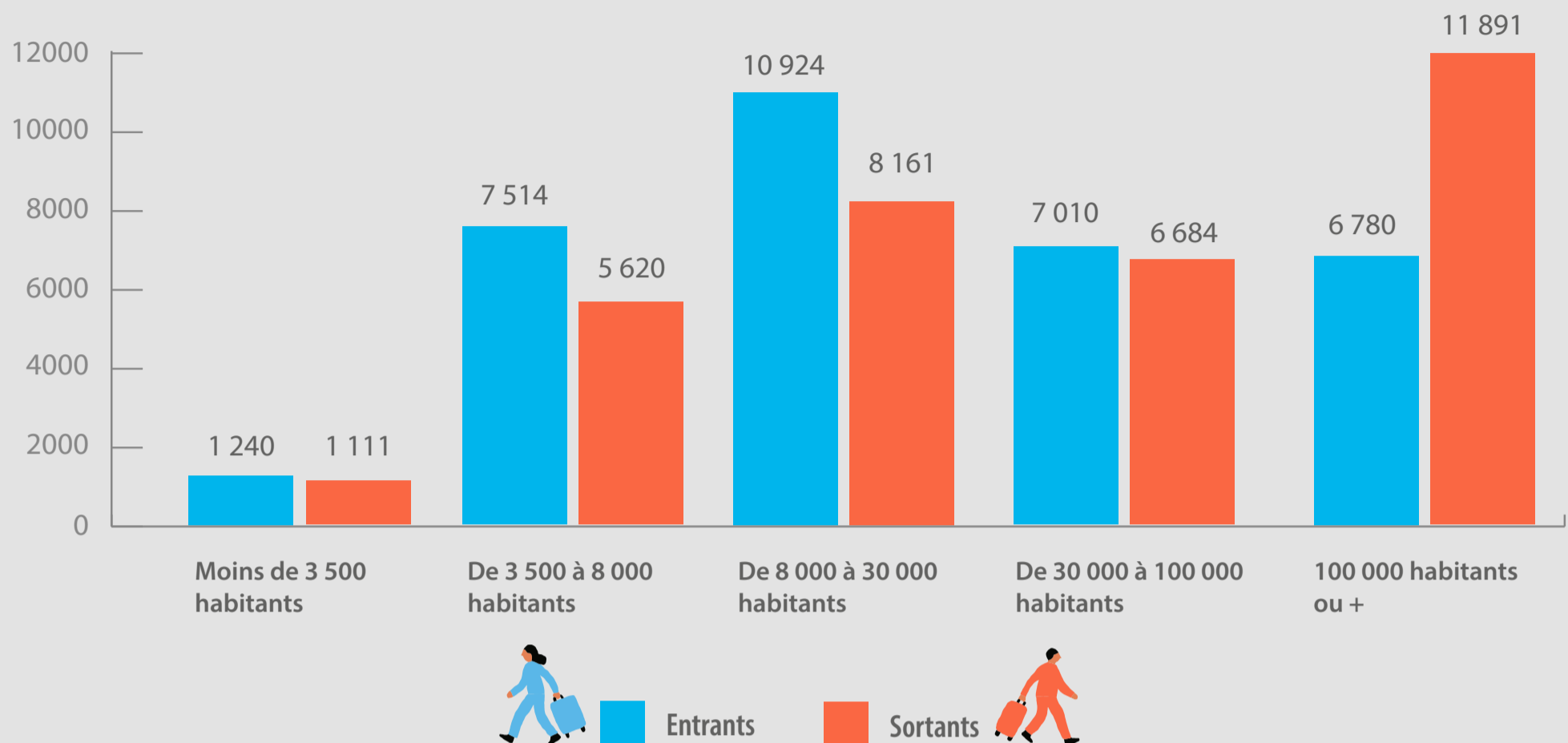
Bien que fortement tournés vers l'extérieur de la métropole, la contribution des deux grands pôles urbains dans les échanges internes à la Métropole n'est pas à négliger. Aix-en-Provence et Marseille captent puis redistribuent les entrants. 11 891 Aixois ou Marseillais ont quitté leur commune pour résider dans une autre commune de la Métropole. Inversement, 6 780 habitants d'une autre commune de la Métropole se sont installés à Aix-en-Provence ou Marseille.

Ainsi, ces deux villes jouent un rôle central dans les dynamiques démographiques du territoire. Elles fournissent de nombreux nouveaux habitants aux autres communes, en particulier pour celles de 8 000 à 30 000 habitants, qui leurs sont proches géographiquement. En effet, ces communes accueillent quasiment deux habitants supplémentaires quand un seul les quitte pour aller vers l'un des deux grands pôles (5 525 habitants vers les communes de 8 000 à 30 000 habitants contre 2 966 vers Aix-en-Provence ou Marseille). Ces mobilités, dans les deux sens, sont surtout le fait des 25-39 ans.



POUR LES COMMUNES MOINS PEUPLÉES, DES MIGRATIONS RÉSIDEN- TIELLES CENTRÉES SUR LA MÉTROPOLE

Répartition des migrations résidentielles au sein d'AMP



En dehors des deux principaux pôles urbains, les mobilités sont principalement tournées vers l'intérieur de la Métropole. 71% des nouveaux installés dans une commune d'AMP (hors d'Aix-en-Provence ou Marseille) habitaient déjà le territoire et 61% des sortants.

Les communes de 8 000 à 30 000 habitants ont une contribution particulièrement forte aux échanges internes à la Métropole. Elles sont excédentaires avec les communes plus peuplées qu'elles. Mais déficitaires avec celles qui comptent moins d'habitants qu'elles. Elles captent principalement des profils tels que des couples avec ou sans enfants avec les plus petites communes. Ce sont des personnes seules, jeunes, qui les quittent pour aller vers les villes moyennes et grands pôles urbains. Même si elles pèsent moins dans les mobilités résidentielles, les communes de 3 500 à 8 000 habitants présentent un solde excédentaire dans les échanges internes. Elles captent des habitants depuis toutes les autres communes.

CONCLUSION

Au sein de la Métropole, la diversité des situations est une réalité qui contribue à multiplicité des parcours résidentiels des ménages, et qui se traduit dans les dynamiques démographiques. La diversité des tailles de communes permet de limiter les migrations résidentielles en dehors du périmètre métropolitain. Aix-en-Provence et Marseille jouent un rôle attractif majeur, notamment par les nouveaux arrivants. Mais les deux communes redistribuent fortement vers les communes de taille inférieure. Autrement dit, dans ce modèle de redistribution, chaque taille de commune est attractive vis-à-vis de la commune de taille supérieure.

agam
AGENCE D'URBANISME DE
L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

1, place Jules Guesde - 13002 - Marseille
☎ 07 50 72 82 23 ✉ agam@agam.org

Toutes nos ressources @ portée de clic sur www.agam.org
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter

Directeur de la publication : Frédéric Bossard
Rédaction : Peggy Rousselot, Stéphanie Suquet, Céline Samper - Conception / Réalisation : pôle Production
graphique Agam
Marseille - Juin 2026 © Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise